

Observatoire de la Jeunesse Haïtienne

Téls: 4894 1124 / 3916 7565 / 3663 7881 / 3658 5504 e-mail: jeunes.ojh@gmail.com

Port-au-Prince, le 16 Novembre 2015

Note de Presse # 4

L'Observatoire de la Jeunesse Haïtienne, une plateforme de la société civile, regroupant plus d'une vingtaine d'oganisations de jeunes à travers le pays s'assigne, en cette conjoncture électorale, la difficile mission de rappeler à la communauté que cette catégorie sociale constitue un potentiel humain non negligeale pour la bonne marche du processus électoral. Ainsi, l'OJH porte à la connaissance de tous que tout au long du processus, les jeunes se sont engagés soit en tant que candidats, soit en tant qu'électeurs, soit en tant qu'observateurs, soit en tant que ressources humaines qualifiés, à divers niveaux de la machine, afin de contibuer à la réussite de ces eléctions.

Cohérent à sa mission de sensibilisation, de formation et de mobilisation des jeunes, **l'Observatoire** de la Jeunesse Haïtienne s'estime légitime de dresser un bref constat sur la journée electorale du 25 Octobre 2015 et de presenter une proposition de sortie de crise, en cette conjoncture electorale au Conseil Electoral Provisoire.

Mobilisé à travers les 10 départements, particulièrement les grandes villes, les jeunes de l'Observatoire ont constaté une legère augmentation du taux de participation par rapport au 9 aout et une nette diminution de la violence dans les centres de vote. Cependant, face aux allegations de fraudes massives et d'autres irregularités relevées par la quasi-totalité des reseaux d'observation et suite aux grandes vagues de protestaions recensées à travers les divers coins du pays, l'**OJH** se voit dans l'obligation de rompre avec le silence.

Tout en condamnant l'atroce violence dont a été l'objet la population haïtienne le lendemain des elections, particulièrement par des agents du BOID, corps fraichement crée sans immatriculation et opérant avec cagoule, donc sans moyen d'identification réelle en cas d'abus, l'Observatoire rappelle aux autorités du CSPN que le droit de manifester, constitue l'un des droits civils et politiques signé et ratifié par l'Etat haïtien.

.

.

En vue de s'assurer d'une bonne continuité du processus eléectoral afin de renouveler le personnel politique, l'Observatoire de la Jeunesse Haïtienne recommande au Conseil Electoral Provisoire :

- 1) De surseoir sur le processus contentieux au niveau des BCED et BCEN, afin de permettre une analyse des procès verbaux au Centre de Tabulation.
- 2) De rendre public le manuel de fonctionnement du Centre de Tabulation et de publier les noms des avocats traitant les dossiers au CTV et d'élucider les mécanismes de recrutement.
- 3) De créer une commission indépendante de 5 membres avec des membres provenant de certains organismes autonomes, du 1/3 du Senat et des reseaux d'observation:
- a) 1 membre de l'Office de Protection du Citoyen (OPC)
- b) 1 membre de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA)
- c) 1 membre de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH)
- d) 1 membre du 1/3 du Senat
- e) 1 membre des reseaux d'observation

Cette commission devra avoir accès à tous les procès verbaux et bulletins, puis procéder à des recommandations au **CEP**. Elle aura pour mission également de travailler conjointement avec le **CEP** jusqu'à la réalisation des elections du 27 décembre et la publication des resultats definitifs de ces dernières.

- 4) D'exclure tous candidats impliqués dans des cas de fraudes massives et d'autres irregularités ou tous candidats au profit duquel ces dernières ont été réalisées.
- 5) De sanctionner les superviseurs, membres de bureau et reseaux d'observation impliqués dans des cas de fraudes.
- 6) De sanctionner tous partis politiques impliqués dans la vente de mandats.

Faisant appel à la sagesse des conseillers electoraux, l'**Observatoire de la Jeunesse Haïtienne** suggère une meilleure appréciation des differentes revendications des partis politiques et candidats, principaux antagonistes de toute compétition electorale, par le **CEP**.

L'Observatoire de la Jeunesse Haïtienne, convaincu de la détermination du Conseil Electoral Provisoire à apporter les corrections necessaires visant à enrayer les erreurs du passé, renouvelle son engagement, à défendre les interêts de la jeunesse, du coup ceux de notre patrie commune.

Pour l'Observatoire de la Jeunesse Haïtienne :

Stanley Emmauel AUGUSTIN : Representant de Jeunes Volontaires de Pétion ville (JVOP)

Emol JEUNE : Representant du Mouvement des Christophiens pour la Rehabilitation Culturelle et Environnementale du Nord (MOCRECEN)

Dahney CORIELAN : Representant du Groupe d'Appui au Renforcement de la Démocratie en Haïti (GARDH)

Michelet DEZULME: Represenant de Vision pour Sauver Haïti (VIPSHA)

Cliffton SYLVAIN: Representant Platfòm PEYI M SE PEYI M

Patrick BREVILLE: Representant de Mouvman TIPA TIPA

Daniel PIERRE PHILIPPE : Representant de Solidarite Etidyan Leta (SEL)

Eud Raymond ALTIME : Representant de Rassemblement des Progressistes pour un Leadership Eclairé en Haïti (RAPLEH)